Projet pédagogique

ALSH CLAIREFONTAINE
2023/2024

FONBEALZARD

SOMMAIRE

LA STRUCTURE 3

1 / CONTEXTE GENERAL 3

1.1 Cadre politique 3

1.2 Géographie / Démographie 3

1.3 L'intercommunalité : 4

1.4 Les déplacements de proximité : 5

1.5 Les associations culturelles, sociales, sportives et ses équipements : 5

1.6 La convention territoriale globale (CTG) 5

1.7 Le Projet Educatif Du Territoire (Le PEDT) 5

2 / LE PUBLIC ACCUEILLI 6

2.1 Le public des 3-6 ans 6

2.2 Le public des 6-12 ans 7

3 / L'INCLUSION 8

4 / PRESENTATION DETAILLE DE L'ALSH 8

3.1 Le fonctionnement de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) 8

3.2 Les planning 8

3.3 L 'équipe de L'ALSH 9

L'ANIMATEUR DANS L'EQUIPE 10

1/ UNE POSTURE 10

2/ SON RÔLE 11

3 / LA FORMATION DES ANIMATEURS 13

LES OBJECTIFS DE L'ALSH DÉCOULENT du PEDT 14

1/ LES OBJECTIFS GENERAUX DE PEDT 14

2 / LES AXES EDUCATIFS DU PEDT 14

3 / LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES de L'ALSH 14

JOURNEE TYPE VACANCES 16

ÉVALUATION CRITÈRES 18

ANNEXES 20

CONTACTS 20

LA STRUCTURE

1 / CONTEXTE GENERAL

1.1 Cadre politique

Depuis plus d'une dizaine d'années, la commune de FONBEAUZARD met l'éducation au centre de ses priorités considérant avoir une part de responsabilité dans le domaine éducatif et met en œuvre une politique éducative forte.

Elle conforte le constat de l'accroissement de l'intervention des politiques locales en terme d'éducation, aux côtés de l'Education Nationale et des acteurs associatifs, et de sa responsabilité face aux enjeux d'éducation sur son territoire.

La Municipalité a non seulement une volonté forte de mise en place d'actions cohérentes et coordonnées, mais aussi le souhait de formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services en totale adéquation avec les besoins des enfants et des jeunes et être ainsi acteur d'une éducation partagée.

L'objectif est de réunir, d'associer et de mobiliser les différents acteurs éducatifs au service de l'Egalité des chances pour l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque enfant.

La Commune de Fonbeauzard a toujours, dans son projet politique, la volonté de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes et ainsi coopérer à une mission d'accès à l'autonomie.

C'est pourquoi la Politique éducative conduite à l'échelle de la Commune s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des Co-éducateurs (enseignants, parents, animateurs du Service Enfance Jeunesse, intervenants associatifs, ATSEM).

1.2 Géographie / Démographie

Fonbeauzard est une commune située dans le département de la Haute-Garonne, située dans son pôle urbain en banlieue nord de Toulouse. Elle est avec ses 132 hectares la troisième plus petite commune de la Haute-Garonne en superficie. En 2020, la population de Fonbeauzard était de 3097 habitants, ce qui représente une densité urbaine de 2478 habitants/km².

La commune est divisée en plusieurs quartiers qui ont su évoluer avec l'urbanisation :

- À l'ouest, le petit Fonbeauzard (ancienne zone maraîchère, largement urbanisée de nos jours) où se trouve la mairie.
- A l'est, Clairefontaine, où se trouvent les espaces sportifs et la salle polyvalente "Espace André Gentillet".

- A l'extrême-Est est localisé le vieux-Fonbeauzard (le centre du village autrefois) où se trouve le château de Fonbeauzard.

Par ailleurs, la partie Est de la commune est accessible par une voie à double sens. L'ouverture du prolongement de la rue Jean Mermoz a vu le jour le 1er février 2010. Cela permet notamment de réunir les quartiers Est et Ouest de la commune pour une égalité de services rendus aux bauzifontins, pour un meilleur accès aux commerces et activités de la zone artisanale et pour accéder aux communes voisines de Launaguet et Castelginest.

1.3 L'intercommunalité :

La commune est également impliquée dans un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, une association de 4 communes (Aucamville, Castelginest, Fonbeauzard et Saint-Alban), a été mise en place en 1977. Le complexe sportif de l'Hersain s'étend sur une superficie d'une dizaine d'hectares avec divers équipements sportifs. Il comprend une piscine couverte de 25 m (écoles, collège, associations, individuels), quatre courts de Tennis, des terrains d'entrainement de football avec vestiaires, un parcours santé de 1,2 km, une salle de réunion, un atelier.

<u>La population bauzifontine en 2020 par grandes tranches d'âges :</u>

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	**2 828**	**100,0**	**2 977**	**100,0**	**2 993**	**100,0**
0 à 14 ans	430	15,2	492	16,5	485	16,2
15 à 29 ans	709	25,1	600	20,2	527	17,6
30 à 44 ans	580	20,5	657	22,1	688	23,0
45 à 59 ans	638	22,6	623	20,9	570	19,0
60 à 74 ans	344	12,2	428	14,4	515	17,2
75 ans ou plus	127	4,5	177	5,9	209	7,0

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023

<u>Les ménages, en 2020 par composition :</u>

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2009	%	2014	%	2020	%	2009	2014	2020
Ensemble	**1 261**	**100,0**	**1 349**	**100,0**	**1 432**	**100,0**	**2 824**	**2 951**	**2 989**
Ménages d'une personne	**348**	**27,6**	**428**	**31,7**	**539**	**37,6**	**348**	**428**	**539**
Hommes seuls	179	14,2	176	13,1	267	18,6	179	176	267
Femmes seules	170	13,5	252	18,7	272	19,0	170	252	272
Autres ménages sans famille	**36**	**2,9**	**41**	**3,1**	**15**	**1,1**	**103**	**91**	**31**
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	**877**	**69,5**	**879**	**65,2**	**878**	**61,3**	**2 373**	**2 432**	**2 419**
Un couple sans enfant	379	30,0	423	31,3	393	27,5	776	890	787
Un couple avec enfant(s)	314	24,9	346	25,6	324	22,6	1 150	1 266	1 189
Une famille monoparentale	184	14,6	111	8,3	161	11,2	447	276	443

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Clairefontaine est géré par la commune. Elle a en charge également deux ALAE (élémentaire et maternel) et un CAJ.

L'ALSH est réfléchi par l'équipe d'animation, afin de renforcer la prise en charge des enfants et la continuité éducative de la ville de Fonbeauzard.

1.4 Les déplacements de proximité :

La commune est desservie par le réseau de transport en commun Tisseo : la ligne 29 (Fonbeauzard/Grand Rond à Toulouse), la ligne 10 (Centre commercial fenouillet – La vache, Borderouge) et la ligne 69 (centre commercial Saint Alban – La vache).

1.5 Les associations culturelles, sociales, sportives et ses équipements :

La commune de Fonbeauzard compte une trentaine d'associations sportives, culturelles et Sociales. La diversité du milieu associatif permet de présenter un ensemble harmonieux d'activités. Chaque bauzifontin, qui le souhaite, peut ainsi selon ses propres motivations, s'épanouir dans des activités.

Ainsi en apportant son soutien à la vie associative, Fonbeauzard intervient plus efficacement sur de très nombreux sujets, visant ainsi à améliorer la vie quotidienne des bauzifontins et à maintenir un véritable lien social :

- Sport : badminton, cyclisme, danse, football, gymnastique, judo, karaté, natation, randonnées, pétanque, tennis, taekwondo, tai chi chuan, Viet vo dao et volley-ball.
- Socio-culturel : l'amicale des anciens combattants, des donneurs de sang, une section chasse, le comité des fêtes, une troupe de théâtre, le Secours Nord Toulousain, une chorale.

Les associations sportives, peuvent compter sur de nombreux équipements sportifs mis à la disposition des habitants de la commune : 3 stades de football, 2 terrains de tennis, 1 city stade, 1 terrain de basket, 1 table de ping-pong, 1 boulodrome couvert et 1 autre à l'extérieur.

La commune dispose également d'une piscine couverte sur la commune de Saint-Alban (grand bassin et pataugeoire) gérée en intercommunalité avec les communes voisines d'Aucamville, de Castelginest et de Saint Alban.

1.6 La convention territoriale globale (CTG)

Construire un environnement éducatif épanouissant	•Rendre l'enfant acteur, •Affirmer la place des parents, •Définir collectivement les exigences attendues, les valeurs partagées et les postures professionnelles.
Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours	• Faciliter et accompagner les transitions, • Garantir la cohérence entre objectifs et moyens, • Impliquer tous les professionnels intervenants dans le parcours ainsi que la sphère familiale.
Forger la citoyenneté	• Expérimenter au quotidien des processus démocratiques, • Partager les valeurs républicaines inhérentes au vivre-ensemble, • Envisager « l'enfant-élève-citoyen ».

1.7 Le Projet Educatif Du Territoire (Le PEDT)

Le PEDT est un document écrit et obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. A partir de ce document de référence, le directeur et son équipe construisent le projet pédagogique. Le projet éducatif prend en compte les besoins spécifiques des mineurs de son territoire. Les mineurs sont accueillis dans l'organisation de la vie collective.

Les objectifs généraux du PEDT :

1) Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.
2) Offrir aux enfants en situation de handicap un accueil de qualité sur les temps ALAE, ALSH (permettre de favoriser leur inclusion).
3) Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable.
4) Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations locales.

Le projet pédagogique avec le projet éducatif territorial de la commune décrit les moyens mis en place pour un accueil de qualité.

2 / LE PUBLIC ACCUEILLI

2.1 Le public des 3-6 ans

Le nombre maximum pouvant être accueillis est de 32-34 enfants par vacances (évaluation par la PMI).
Les enfants de 3 à 6 ans ont des besoins physiologiques et psychologiques qui leur sont propres. Des besoins à prendre en compte parce qu'ils conditionnent leur capacité à entrer en interaction et à s'ouvrir au monde.

À 3 ans, l'enfant commence à grandir et à prendre conscience qu'il n'est pas tout seul. Il va petit à petit jouer avec ses pairs et progresser au niveau du langage, de la motricité globale (grimper, courir, glisser, etc.) et fine (par exemple l'apparition - dans ses dessins - du bonhomme). L'enfant, généralement, affirme son identité et exige de faire les choses, seul. Il aime être l'objet de toutes les attentions et imposer son point de vue. Il est capable de différencier les genres (filles / garçons) et il aime les jeux d'imitation (jeux de rôles, jeux symboliques).

À partir de 4 ans, les progrès dans tous les domaines sont conséquents (langage, motricité, attention, etc.) de façon générale. L'enfant comprend mieux les limites et les interdits, si on les lui explique.
Il commence à savoir exprimer les émotions de base (joie, colère, tristesse, peur, dégoût, surprise) et il aime se donner en spectacle !

À 5/6 ans, l'enfant comprend qu'il est un individu à part entière et qu'il fait partie d'une famille et d'une société. Il apprend à communiquer et à se faire respecter. Il devient moins égocentrique et s'ouvre vers l'extérieur. Il joue avec des camarades du même sexe (fille avec fille, garçon avec garçon) et les imites. Il apprend à communiquer en expliquant et en justifiant par des phrases construites.

De 3 à 5 ans leur besoin de sommeil est de 10 à 13h, sieste incluse. A 4 ans, il s'atténue de façon différente chez chacun.

C'est pourquoi l'ALSH s'adapte au plus près du développement des enfants et de leur rythme général en prenant en compte les individualités, parce que chaque enfant est unique et évolue à son rythme.
Par exemple, la sieste pour ceux ayant besoin de dormir, démarre à 12h30 pour certains ou 13h30 pour d'autre, un échelonnage des couchers selon les besoins de chacun, adapté à l'année avec l'accord des parents. Les levés se font de manière échelonnée.

2.2 Le public des 6-12 ans

Le nombre maximum pouvant être accueilli est de 32-34 enfants par vacances (évaluation par la PMI).
La période de **6-12 ans** est l'âge scolaire. La vie en groupe y prend une importance croissante. Les possibilités motrices permettent aux enfants (garçons notamment) de se mettre en valeur, de se mesurer à des "rivaux". Pour Freud, c'est la période de latence : une période calme, avec une évolution discrète.
Les enfants âgés de 7 ans, sont dans le stade des opérations concrètes :

- Passage de l'intuition à l'opération. La pensée se détache de la perception momentanée, corrige l'intuition perceptive et établit des relations objectives.
- Différence entre l'imaginaire où tout est possible et le réel (tenir compte des qualités intrinsèques des objets).
- Opérations de classification, sériation, numération, structuration temps et espace mais toujours sur du concret.
- Apparition des notions de conservation (quantité, poids, volume). Enfants curieux qui s'intéressent à tout.

Un enfant d'environ 7 ans fait face à l'installation d'une certaine intériorité, il approfondit, se réfugie plus dans les endroits tranquilles, cherche une intimité tranquille.
Concernant la sphère sociale, vers 7 ans, l'enfant cherche la compagnie de l'autre, le groupe devient synonyme de valorisation, à partir de 9 ans, le groupe devient essentiel très important pour lui : les règles s'y installent et l'enfant donne tout ce que le groupe attend de lui. Le comportement de l'adulte doit s'ajuster, quant à son autorité par exemple, à l'image plus réaliste que l'enfant se fait des adultes. Il faut accepter des rapports plus enrichissants : accepter de discuter, argumenter, accorder plus de confiance.

Vers 8 ans : l'enfant commence à recevoir les émotions comme le regret, le remord, et la sensibilité aux sentiments d'autrui. Les objets ont une valeur personnelle, servent d'échange. La ségrégation des sexes, les taquineries et exhibitions s'accentuent.

Aux alentours de 9 ans, les enfants tendent à avoir un comportement plus raisonné et raisonnable, il a des objectifs, ne suit plus ses impulsions et a une certaine intériorité directrice.

De 9 à 12ans, ils passent de la pensée opératoire glisse vers le raisonnement hypothético-déductif, en atteignant vers 12 ans, le stade des opérations formelles. L'enfant parvient à se libérer du concret, à penser le possible et à raisonner abstraitement, sans avoir à s'appuyer sur des manipulations. Mise en place de la pensée formelle (opérations sur du matériel symbolique) et du raisonnement hypothético-déductif. Les progrès moteurs se manifestent de plusieurs façons complémentaires : la coordination des mouvements augmente (maîtrise des mouvements de l'écriture, manipulation de certains outils, exécution de certains mouvements de gymnastique...). La force s'accroît pendant cette phase de façon considérable. La rapidité, la précision, l'endurance se développent d'une manière très marquée (jusqu'à 13-15 ans) et se manifestent dans les jeux de compétition. La période de latence se caractérise, désir d'être grand et de s'affirmer positivement de manière conforme à son sexe. Les réactions émotionnelles sont plus modérées avec l'intériorisation de l'image qu'on donne de soi. Il n'extériorise plus tous ses sentiments, les vrais mensonges apparaissent. La conscience morale s'intériorise de plus en plus aussi.

3 / L'INCLUSION

Le handicap est défini comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ». Recouvrant une notion sociale, la situation de handicap résulte de la rencontre entre une déficience, une situation ou un acte de la vie courante et des incompatibilités que cela engendre du fait d'un environnement inadapté. Le handicap n'est qu'une partie constitutive d'une personne. L'enfant est un tout, avec une personnalité, une éducation, un parcours de vie, une histoire.

La commune de Fonbeauzard répond aux exigences de la CAF/ CTG/PEDT quant à la mise en place de protocole d'accueil d'enfant en situation de handicap. Elle met à disposition de l'ALAE des moyens humains individuels pour l'inclusion des enfants. Mme Kerfah, au pôle éducation, est en charge de suivre et faire les dossiers avec les familles des enfants à besoins particuliers ou handicapés. Il sera aussi convié à cette rencontre, un membre de direction ainsi que l'AVL de la structure où l'enfant sera accueilli.

Un protocole est mis en place avant l'inclusion :

- Prise de contact avec la famille et le responsable du service concerné (ALAE/ALSH/CAJ),
- Ecriture du dossier SIAM,
- Recueil des besoins d'accueil de la famille,
- Recrutement d'un moyen humain individuel si besoin,
- Accueil de l'enfant possible et selon la nécessité, après le recrutement d'un accompagnement avec un auxiliaire de vie de loisirs.
- Bilan régulier pour ajuster le rythme de l'accueil de l'enfant mais aussi l'accompagnement des familles dans son environnement social.

4 / PRESENTATION DETAILLE DE L'ALSH

3.1 Le fonctionnement de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement)

L'ALSH s'adresse aux enfants scolarisés et non scolarisés durant les vacances de 7h30 à 18h30 de la commune de Fonbeauzard prioritairement.

L'ALSH accueille les enfants sur inscription via le portail famille à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.

L'équipe d'animation propose des programmes d'activités autour de projets divers et variés alliant activités manuelles, expression, sportives, sorties, visites…

Le centre de loisirs fonctionne en deux groupes d'âges :

-Les maternelles (3 à 5 ans)
-Les élémentaires (6 à 10 ans)

3.2 Les planning

Horaire en général (variable pour les accompagnements des enfants en situation de handicaps accueillis sur la structure) :

1 animateur de 07h30-16h30

2 animateurs de 09h00-18h00
2 animateurs de 09h30-18h30
1 Directeur + 1 adjoint

Les pauses :
Les animateurs commençant à 07h30 et à 08h00, auront droit à 5 minutes en milieu de matinée.
Les animateurs commençant à 09h00 et à 09h30, auront droit à 5 minutes en milieu d'après-midi.
Tous les animateurs auront droit à 15 minutes sur le temps de pause méridien, un par un, pendant le temps calme en effectuant des roulements.
La durée de la pause est au total de 20 minutes.

3.3 L 'équipe de L'ALSH

Un directeur ALSH (BPJEPS avec UC de direction) Ou BAFD
Un adjoint BAFD/référant ALAE
Un stagiaire BAFA (si possible)
Une équipe d'animateurs BAFA validée ou encours de validation.

Le nombre d'animateurs varie en fonction du nombre d'enfants, nous respectons les effectifs d'encadrement suivant :

- Groupe des 3/5 ans : un animateur pour 8 enfants
- Groupe des 6/10 ans : un animateur pour 12 enfants

Au niveau des sorties baignade :

- Groupes des 3 à 5 ans : UN animateur pour 5 dans l'eau.
- Groupes des 6 à 10 ans un animateur pour 8 dans l'eau.

L'ANIMATEUR DANS L'EQUIPE

Il est essentiel que chaque animateur puisse faire le lien entre ses propres convictions éducatives et les valeurs portées par le projet pédagogique de l'ALSH. Aussi, même si chacun est différent et doit apporter sa singularité à l'équipe dans un esprit de complémentarité, il est important que nous partagions tous un socle commun, condition nécessaire à la création d'un réel esprit d'équipe.

Dans cette optique, le rôle référent et de cadre de l'animateur sera travaillé collectivement afin de garantir la plus grande homogénéité possible dans l'application des règles de vie, leur respect et dans les éventuelles sanctions qui pourraient en découler.

Dans la même idée, il est primordial que chaque membre de l'équipe puisse apporter sa pierre à l'édifice dans les diverses étapes du projet, ce qui implique notamment une participation active (constats, positionnements, questionnements, propositions…) lors des réunions, des temps de préparation, des évaluations et des bilans.

1/ UNE POSTURE

La posture de l'animateur, telle que nous la concevons, peut être définie par les caractéristiques suivantes :

- Il a la volonté de créer du lien avec les enfants, les familles, les partenaires et ses collègues de travail.
- Il est le garant d'un état d'esprit convivial, première condition à la création de relations positives et à un climat de confiance favorisant le dialogue, l'écoute et la compréhension mutuelle. Il est donc, entre autre, attentif à l'image qu'il renvoie, qu'il s'agisse de sa tenue, ses attitudes ou des mots qu'il emploie…
- Il est référent vis-à-vis des enfants, mais aussi vis-à-vis de ses collègues de travail, que ce soit en terme d'implication, de ponctualité, ou de façon plus globale, de respect. Dans ce même esprit, il traite toutes les situations qui se présentent à lui avec la plus grande objectivité possible, avec un souci permanent de justice et d'équité.
- Il s'efforce de conserver une attitude positive dans le travail d'équipe (participation active, propositions…) comme face à l'adversité. Il tente de porter un regard critique sur sa pratique et n'hésite pas à faire part de ses éventuels problèmes et difficultés.
- Il exerce une autorité mais n'est pas autoritariste. Il ne soumet pas les enfants à sa propre loi, mais au contraire, il est le garant de l'application de règles qui, bâties collectivement, ont pour vocation de protéger et de garantir le bien-être de tous, et non d'interdire sans aucune justification.
- Il est capable de sanctionner lorsque la situation l'exige, tout en gardant à l'esprit la dimension éducative de cette sanction, qui se veut juste, proportionnée, réparatrice, et en lien avec l'acte. Il a pour but que l'enfant puisse prendre conscience des conséquences et de la portée de ses actes.

2/ SON RÔLE

Chaque animateur devra :

« DONNER » A JOUER… : Nous aurons essentiellement à mettre en place les conditions qui permettent le déclenchement de l'activité. Ces conditions pourront être : d'ordre matériel, d'ordre spatial (espaces de jeux extérieurs, espaces appropriables intérieur…), d'ordre relationnel (attitude de l'adulte permettant le jeu…). Nous prendrons en compte ce principe dans tout projet d'animation.

FAIRE JOUER… : Nous devrons souvent être à l'écoute des enfants, l'élément déclencheur, meneur de jeu…, pour nous en extraire dès que possible.

JOUER AVEC… : C'est être le partenaire, à la demande du ou des enfants, en ayant mesuré les possibilités de s'introduire dans le jeu sans le perturber, sans le détourner.

LAISSER JOUER… : Ce n'est pas être dépossédé de son rôle ! C'est en réalité, avoir eu une intervention préalable en « donnant » à jouer, en créant les conditions qui permettent le jeu. D'autre part, c'est être en permanence présent. Nous pourrons intervenir pour expliquer une règle, pour répondre à la sollicitation des enfants, jouer le rôle d'arbitre… bref… être en relation d'aide (l'adulte sur lequel on peut s'appuyer) et donc répondre pleinement à nos rôles et fonctions d'animateur (trice) ! Outre les critères et les indicateurs propres à chaque temps d'animation, ces quatre points nous serviront à nous questionner sur notre place auprès des enfants lors des menées d'activités et de jeux libres.

Prendre conscience au quotidien de l'importance du travail d'éducation impose d'avoir le recul nécessaire sur les difficultés, les impératifs auxquels nous serons confrontés ; cela suppose nécessairement :

UN TRAVAIL SUR SOI : Chacun sera amené, tôt ou tard, à modifier certains de ses comportements, certaines de ses habitudes ou pratiques, pour acquérir les « goûts » que nous entendons éveiller et cultiver en chaque enfant, et qui peuvent faire défaut à notre « panoplie » de travail.

UN TRAVAIL EN EQUIPE : Dans la mesure où le « travail sur soi » portera ses fruits, la qualité relationnelle instaurera un climat de confiance ; dès lors, complémentarité et mise en convergence des actions éducatives seront efficientes. Aussi, si chacun d'entre nous doit en permanence peaufiner ou adapter ses propres compétences, nous serons peut-être amenés à renoncer à certaines d'entre elles et en acquérir de nouvelles, selon les exigences du « terrain » ou de l'équipe.

UN TRAVAIL SUR L'ENVIRONNEMENT : L'épanouissement de l'enfant est tributaire de la qualité de son environnement. Enrichir le premier (l'épanouissement de l'enfant), cela implique, de chacun d'entre nous « travail sur soi », et « travail en équipe ».

Le rôle des adjoints d'animation

Les adjoints de direction travaillent en partenariat avec le directeur. Ils font l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction. Ils sont :

- Garants de la sécurité physique et affective des enfants.
- En charge de la coordination de l'équipe d'animation.
- Garants de l'accompagnement de l'équipe d'animation.
- Aide la direction sur différents aspects (administratifs, communication, infirmerie, matériels, relationnel…).

Le rôle des directeurs

Le directeur travaille en partenariat avec l'ensemble de la direction ALAE.

Il est :

- Garant de la sécurité physique et affective des enfants ainsi que de l'équipe d'animation.
- Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Coordonne certains évènements avec la direction de l'école.
- Gère le quotidien de l'ALSH (aspects administratifs, financiers et matériels)
- En charge de veiller à la formation des animateurs et suivi des stagiaires
- Garant de l'organisation de l'arrivée et des départs des enfants avec l'animateur référent.

Faire progresser la qualité de l'environnement de l'enfant, cela suppose :

- L'analyse du terrain pour recenser le potentiel exploitable et pour en déceler les carences.
- Des choix, parmi les carences, les priorités à résoudre en fonction des besoins essentiels des enfants, des possibilités de l'équipe et des réalités locales.
- L'élaboration de projets pour investir, adapter, équiper ou aménager la structure, les locaux ou espaces jusqu'alors réservés à d'autres usages, ou l'élaboration de projets d'activités ou d'animation dont la nécessité sera justifiée par les besoins des enfants ou ceux de l'équipe co-éducative.

Enfin, l'environnement que nous souhaiterons offrir aux enfants n'est pas uniquement d'ordre matériel ou spatial, il est aussi d'ordre moral, physique et affectif ; il devra être pour l'équipe, plus globalement mais sans être exhaustif, dans l'idée d'une certaine vision du rôle de l'animateur qui sera de :

- Prendre en compte qu'un temps de loisirs est indissociable d'un temps de plaisir,
- Considérer que seuls les enfants profitent d'un « temps libéré »,
- Considérer l'enfant comme un individu à part entière (capable et responsable dans les limites de son âge),
- Prendre en compte la dimension éducative de son travail,
- Prendre en compte la globalité du travail (relation au projet, à l'équipe, aux enfants, aux enseignants, aux parents…),
- Instaurer le dialogue avec les parents et créer un climat de confiance,
- Servir d'interface auprès des parents (parent /enfant, parent / équipe de direction),
- Mettre en vie le projet pédagogique (relation entre les moyens mis en œuvre et les objectifs fixés),
- Programmer des temps d'animation interactifs,
- Organiser l'utilisation et le rangement du matériel,
- Appréhender les temps d'évaluation comme des temps d'analyses constructifs,
- Mesurer l'avancée de sa formation continue,
- Savoir remettre en question ses actes et ceux de l'équipe en général,
- Etre à l'écoute et respectueux des différentes prises de parole (enfants / parents / équipe pédagogique…),
- Etre responsable des enfants (sécurité morale, physique et affective),
- Savoir mesurer la portée de ses choix,
- Etre cohérent entre ses paroles et ses actes,

- Respecter le règlement intérieur de la structure.

Chaque animateur aura un rôle fondamental : chacun d'entre nous, dans le cadre de son travail, sera celui qui incite à apprendre en jouant, mais aussi et surtout celui qui apprend à jouer…

3 / LA FORMATION DES ANIMATEURS

La gestion d'une équipe nécessite d'envisager les perspectives de formation de chacun d'entre nous. Sur ce point nous travaillerons sur deux volets :

- Un volet de formation individuelle qui consiste à permettre à chacun d'entre nous d'accroître ses connaissances et ses compétences personnelles pour l'exercice de sa fonction.
- Un volet formation d'équipe qui doit permettre de rendre cohérents nos attitudes et comportements. Elle permet également de construire ensemble une organisation adaptée à la structure comme au contexte.

<u>L'équipe pourra s'appuyer sur :</u>

- Les temps d'évaluation individuelle pour « faire le point » et déterminer des objectifs de formation
- La disponibilité de l'équipe de direction pour répondre aux attentes de chacun
- Les documents pédagogiques et techniques à disposition à l'ALSH
- Les temps spécifiques de formation interne, en fonction des besoins exprimés
- Les réflexions thématiques au sein de l'équipe pédagogique
- La formation en intercommunalité développée dans le projet Territoire Nord Toulousain d'Animation sous format de table ronde avec des professionnels/intervenants/institutions co-éducative.

Plus les objectifs de formation de chacun des membres de l'équipe pédagogique seront explicites, plus l'efficacité et la complémentarité de nos actions respectives contribueront à améliorer l'accompagnement éducatif et pédagogique que nous nous proposons d'avoir auprès des enfants qui fréquentent la structure.

Des temps de formation pourront être organisés, en interne avec l'intervention d'un des membres de la direction, afin de répondre aux attentes de l'équipe ou aux besoins repérés.
Des personnes extérieures pourront intervenir auprès de l'équipe, en fonction des attentes exprimées, afin de faire avancer nos réflexions et nos pratiques individuelles et/ou collectives.

LES OBJECTIFS DE L'ALSH DÉCOULENT du PEDT

1/ LES OBJECTIFS GENERAUX DE PEDT

1) Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.
2) Offrir aux enfants en situation de handicap un accueil de qualité sur les temps ALAE ALSH (permettre de favoriser leur inclusion)
3) Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable.
4) Développer les liens intergénérationnels et les partenaires avec les associations locales.

2 / LES AXES EDUCATIFS DU PEDT

a) Favoriser le vivre ensemble (inter-générationalité / enfants en situations de handicaps)
b) Développer la confiance et l'estime de soi.
c) Encourager les découvertes culturelles, artistiques, scientifiques et sportives.
d) Sensibiliser à l'environnement durable, nature, santé.

3 / LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES de L'ALSH

- L'aspect loisirs doit être entretenu pour faire du lien, un cadre où les enfants se sentent bien, s'amusent, se font plaisir dans les activités, les jeux et sorties proposées.
- Construire des relations solidaires afin de développer une sérénité au sein de l'équipe.
- Partager et transmettre les savoir-faire et les savoir-être de chacun.
- Développe l'écoute active lors des rassemblements d'équipe.
- Stimuler l'équipe en développant la participation de chacun à travers le jeu, ou autre.

Voici les objectifs principaux tels qui ont été réfléchis par l'équipe d'animation pour l'année 2023/2024 :

1. Développer les échanges intergénérationnels.
2. Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles cultures artistiques.
3. Permettre une inclusion optimale au sein du centre de loisirs.

Les moyens mis en place sont :

Les animations seront variées afin que chaque enfant y trouve sa place et se développe à son rythme

- **Activités manuelles :** développer les capacités de création, d'expression, de construction manuelle...
- **Activités sportives :** le développement psychomoteur (maitrise du corps et jeux de stratégie)
- **Atelier d'expression (théâtre, jeux, danse…) :** favoriser l'expression et la confiance en soi, communiquer avec les autres, partager des temps distincts.
- **Activités à caractère culturelles :** les musées, les théâtres, (théâtre des violettes, muséum, mussé de l'affiche le quai des savoirs…

- Les repas

La collation du matin a lieu entre 7h30 et 9h00, elle sera distribuée dans la salle art-plastique côté élémentaire. Les enfants pourront librement demander à l'animateur de l'accueil cette collation et pourra se déplacer avec celle-ci dans le centre.
L'horaire est ainsi fixé pour que les enfants puissent manger correctement lors des repas méridiens.

Le repas du midi se déroule dans la salle Clairefontaine. Les enfants sont libres de s'asseoir à la table qu'ils veulent en fonction de leur affinité et des disponibilités (des tables sont destinées au plus petits). Les animateurs se placent de manière à être un par table et avoir une vue d'ensemble de la salle. L'animateur aide à couper, à servir. Il veille à ce que les enfants se tiennent correctement à table et ne chahutent pas trop. Ce doit être un moment convivial où les enfants échangent tout en mangeant.
Il est important d'inciter les enfants à gouter sans les forcer.
Le goûter est fourni par la structure. Il a lieu entre 16h00 et 16h30 après les activités.

- La pharmacie

Chaque fois qu'un animateur soigne un enfant, il est tenu de noter dans un cahier prévu à cet effet, la date le nom et le soin apporté à l'enfant.

Si l'enfant semble malade l'animateur informe l'adjoint pédagogique ou le directeur ALSH présent. L'adjointe pédagogique et le directeur ALSH auront au préalable informé l'équipe des conduites à tenir dans le cas d'enfants souffrant de maladies chroniques par le biais des PAI.

JOURNEE TYPE VACANCES

Tous les temp de vie quotidienne sont également des temps d'animations

7h30-09h : Arrivée échelonnée des enfants
Proposer différents pôles d'activités calmes ou « libre-service » : jeux de société, cahier d'activités, dessins, perles, construction.

La collation se propose aux enfants de manière échelonnée à partir de 7h30 et s'arrête à 9h00.

9h-9h30 : Les animateurs dirigent les enfants vers le planning d'activités.
Lire avec les enfants les activités et les expliquer.

9h45 : Rassemblement collectif soit :

- Sous le préau
- Soit dans la salle polyvalente si le mauvais temps est là

Attention ! **le rassemblement** est un temps d'animation et de sensibilisation à la thématique et l'histoire de la semaine.
Un animateur annonce les activités proposées. Une fois les groupes réceptionnés dans les lieux, les activités démarrent.

10h-11h30 : Déroulement des activités programmées.
Attention ! Fin des activités vers 11h30

11h30-11h45 : Passage aux toilettes pour les maternelles
Anticipez le lavage des mains des groupes avant le repas

11h50 : Départ à la cantine pour les maternelles
Pour les élémentaires, anticipez le lavage des mains des groupes avant le repas.

12h : Départ à la cantine pour les élémentaires

11h50-12h : repas en cantine
Le repas

- Les animateurs mangent à table en quinconce au milieu des enfants et aux endroits stratégiques.
- Le temps de repas est un temps convivial et de partage !
- Pas de téléphone à table ! les animateurs montrent l'exemple aux enfants (se servir de tout).

Les animateurs de maternelle aident les enfants à table (couper la viande la viande, aide aux services).

Gérer le bruit de manière progressive :

1. Rappel à l'ordre
2. Demander le chuchotement
3. Changement de place des perturbateurs
4. Silence complet par groupe de table ou groupe entier

Ps : à chaque fin de repas les élémentaires doivent ranger les chaises par dix au lieu défini.

13h15 : Lancement des pauses (un planning sera fait de roulements).
Les pauses seront prises lorsque tout le monde sera de retour dans le centre de loisirs. Chaque animateur prend 20 minutes.

Ce temps est un temps d'animation (jouer avec les enfants ou proposer des jeux simples est primordiale)

14h-14h20 : Temps calme :
Penser à proposer un temps calme adapté aux besoins des enfants (petits pôles ; jeux de sociétés, cahier de vacances, lectures d'histoires…).

14h20 : Rassemblent à **14h20 :**

- Sous le préau
- Ou dans la salle po (si mauvais temps)

Ce rassemblement doit être animé ! Ce temps est un temps d'ANIMATION et de sensibilisation (l'histoire/ la thématique y sont vécues.)

Un animateur annonce les activités proposées. Une fois les groupes réceptionnés dans les lieux l'activité commence.

14h45-15h50 : Activités du programme :
Fin des activités à **15h50** selon votre organisation ; anticiper le rangement avec les enfants de celle-ci.

16h00 : Départ à la cantine pour le goûter. Puis rangement des chaises et de la salle à faire au plus propre. La salle est louée les week-ends.

16h30 : Début de l'accueil des parents.

Ps : L'accueil des parents est un moment d'échange sur la journée de leurs enfants.
Les animateurs accompagnent les parents jusqu'aux portes manteaux.
Sauf en cas de plan Vigipirate ou les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'ALSH.

Un cahier de transmission sera à disposition des animateurs pour noter les informations à transmettre aux parents.

17h : Les premiers animateurs qui partent commencent à ranger les salles afin de faciliter la fermeture et soulager l'équipe qui ferme.

18h : Rassemblement des enfants dans la salle po ou dans la cour de l'accueil selon le temps.

18h30 : Fermeture et rangement des derniers espaces.

ÉVALUATION CRITÈRES

- **Développer les échanges intergénérationnels.**

1) Organiser des activités de la maternelle à la maison sénior.

a. Combien d'Activités avons-nous mis en place ? …

b. Un lien a-t-il été créé ?
Oui \ non :
Pourquoi ?
L'envie des élémentaires à participer aux projets a-t-elle été formulée ?
Oui / non

2) Solliciter l'entraide

a. La bienveillance et le respect ont-ils été mis en œuvre ?

- Oui
- Non pourquoi ?
- Comment : (lacer les chaussures, aide au rangement…)

b. Avons-nous observé une évolution ?

- Oui
- Non pourquoi ?
- Sur chaque période un plus grand nombre d'enfants s'entre-aident : …

- **Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles cultures artistiques**

1) Proposer des activités variées

a) Nombre activités ……

b) nature des activités répertoriées : ……

C) Matériel utilisé (liste de type)

-

-

2) Proposer des expositions ou spectacles :

a) Nombre spectacle : (combien)

b) Assiduité de l'équipe d'animation dans la proposition de spectacles variés

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

c) Retour des enfants

d) Les enfants ont-ils posé des questions ?

e) Bilan enfants……

- **Permettre une inclusion optimale des enfants de toutes tranches d'âge, quelque soit le genre, le milieu social…au sein du centre de loisirs**

1) Mettre en place des activités pour tous

a) Est-ce que tous les enfants ont participé à une activité collective ?
   - Oui
   - Non
   - Pourquoi ?

b) Les tranches d'âge sont-elles mélangées ?
   - Oui
   - Non
   - Pourquoi ?

c) Avons-nous pu constater que tout le monde ait participé ? (listing ?)

d) Combien avons-nous mis de sorties en place ? (listing)

e) Y a-t-il une diversité au niveau des sorties ? (listing)

   - Oui
   - Non
   - Pourquoi ?

ANNEXES

CONTACTS

Coordinatrice SEJ et PEDT
Lauriane BLESCH
06 65 61 40 77

ALAE Maternel
Céline HARAN
07 60 58 76 13

CAJ
Eliott ALLISSOUTIN
07 60 58 76 13

ALAE Mercredis
Céline HARAN
06 65 13 42 54

ALAE Elémentaire
Laure LUCET
06 65 13 42 54

ALSH
Anissa BAALI
06 65 13 42 54

Police Municipale
05 36 09 15 01

Pôle éducation
Mme Kerfah et Mme Foulquié
05 61 37 12 22
poleeducation@ville-fonbeauzard.fr

Accueil mairie
05 61 70 23 38

Site internet de la mairie
https://www.ville-fonbeauzard.fr/fr/index.html

FONBEAUZARD

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Haute-Garonne